

L'OPAH sur les « 14 communes historiques » de la Communauté d'Agglomération : LE BILAN

Mise en place en octobre 2011, la précédente Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, était jusque-là réservée aux « 14 communes historiques » de la Communauté d'Agglomération.

En 4 ans (d'octobre 2011 à octobre 2015), ce sont **485 propriétaires occupants** qui ont rénové leur domicile et **37 propriétaires bailleurs** qui ont réhabilité un total de 84 logements locatifs.

Plus de 5.8 millions d'euros d'aides ont été allouées !

L'OPAH a été une belle opportunité pour les entreprises & artisans du bâtiment locaux. Ceux sont plus de **12.5 millions d'euros de travaux** qui ont été générés avec les aides financières de l'OPAH.

Dans le détail pour les propriétaires occupants :

- **316 projets** concernent des travaux de rénovation thermique avec pour objectif de réduire d'au moins 25 % le coût de leurs factures d'énergie ;
- **142 projets** concernent des travaux d'autonomie de la personne dans le but de favoriser le maintien à domicile ;
- **14 projets** concernent des travaux pour réhabiliter un logement indigne ou très dégradé.
- **13 projets** concernent des travaux pour réhabiliter le système d'assainissement.
- **Montant travaux engagés** : plus de 6.8 millions d'euros
- **Montant aides octroyées** : plus de 4 millions euros

L'âge moyen des propriétaires aidés est voisin de 65 ans !

Pour les propriétaires bailleurs, les 37 projets concernent :

- **81 logements** réhabilités et 3 logements faisant suite à une transformation de locaux vacants ;
- **Les logements seront économes** après travaux, avec une classe énergétique comprise en B & D ;
- **Montant travaux engagés** : 5.7 millions d'euros
- **Montant aides octroyées** : plus 1.8 millions d'euros
- Ce sont des logements conventionnés allant du type 1 au type 5 (de 21 à 121 m²)